

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 9 FEVRIER 2018 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Julien VIDARD. Laurent BONNIN.

Absente : Mauricette BERNARD.

Absentes excusées : Margaret JOYCE (pouvoir donné à Laëtitia COURTIOUX). Dominique BERNARD (pouvoir donné à Isabelle MACAUD)

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

1° Le Conseil Municipal approuve les statuts de l'Agence Technique Départementale des Deux-Sèvres (ID79, Ingénierie départementale), et décide d'y adhérer ainsi qu'aux services du CAUE.

M. Poupard Michel en sera le délégué titulaire et M. Cornuaud Stéphane le délégué suppléant.

2° Festivités 2018 :

- Journée fagots : des propriétaires de bois ont été contactés. La journée sera fixée lors de la réunion avec les présidents des associations.

- Brocante : la commune règlera les frais d'annonce sur le journal du Tournesol ainsi que les frais de SACEM, et laisse l'ACAPE gérer la journée.

- 14 juillet : des contacts et informations ont été pris auprès d'animateurs (surprise) pour cette journée ; un menu est en préparation.

- 11 novembre : l'association « La Cantine » sera contactée pour préparer un repas à la salle associative.

3° Aménagement du centre bourg : un rendez-vous sera pris avec les services du CAUE et de l'agence ID79 pour faire des propositions en fonction du projet à réaliser.

4° Régime indemnitaire : Il est nécessaire de mettre en place le nouveau régime indemnitaire, « RIFSEEP » à l'ensemble du personnel. Un dossier sera soumis au comité technique du Centre de Gestion de St Maixent.

5° Travaux cantine : Des travaux d'isolation sont prévus, et seront réalisés par l'agent de maîtrise.

6° Vente algécos (30 m2) : le Conseil Municipal propose de les vendre au prix de 5000 €.

Questions diverses : Un marché de printemps organisé par la commune aura lieu le 21 avril 2018 de 10h à 17h à la bibliothèque. Celui-ci est destiné à promouvoir les producteurs et créateurs locaux ainsi que l'artisanat.

Fait à Lorigné le 21.02.2018

Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

